



Formation intensive de jour (1 an)

Une profession d'avenir dans la plaque tournante de l'Europe

Présentation de la formation

Dans un monde en constante évolution, il est clair que l'apprentissage des langues est un atout de taille. Celui-ci nous aide à promouvoir la compréhension mutuelle, la diversité culturelle et l'internationalisation.

La formation est axée sur la pratique orale des langues et les cours sont dispensés par des professeurs passionnés dont le but est d'initier aux beautés ainsi qu'aux difficultés de la langue enseignée.

Ces cours sont dispensés de début octobre à mi-juin et visent à doper au maximum les facultés de communication et d'insertion dans le monde professionnel.

En bref, cette formation s'adresse donc à des personnes tant au niveau des compétences que des relations humaines, et diversifie les contacts et débouchés professionnels. S'inspirant des principes de l'immersion linguistique totale, celle-ci sera bien entendu dispensée au maximum dans la langue étudiée pour un apprentissage actif de la langue.

Stages en entreprises

Pendant la formation, les élèves auront l'occasion d'effectuer des stages professionnels : Accueil, séminaires, foires, salons, festivals, agences de voyage, hôtels, musées, expositions, ...

L'élève devra effectuer deux à quatre semaines de stage. Ceux-ci font partie intégrante de la formation et sont donc obligatoires.

Les participants qui seraient déjà actifs dans le monde du travail ou qui participent à d'autres études ou formations peuvent demander à être dispensés de ces stages (ils n'auront cependant pas cours pendant cette période).

Durant les stages le port d'une tenue adéquate est obligatoire (tailleur pantalon + chemise blanche pour les hommes et tailleur pantalon ou jupe + chemise blanche pour les femmes).

Débouchés

- Sociétés internationales
- Hôtellerie
- Hôtesse ou steward d'accueil (lors d'évènements culturels pour les sièges de sociétés, les banques,)
- Agences de voyages
- Clubs organisateurs de vacances (Club Med, ...)
- Télémarketing
- Sociétés organisatrices d'évènement
- Offices du tourisme
- Guides cultures
- Ambassades

Cette formation peut également servir d'année préparatoire à l'université ou à l'école d'aéronautique pour les aspirants à la fonction d'hôtesse ou steward de l'air.

Programme de la formation

Modules langues

- Anglais
- Néerlandais
- Espagnol
- Italien
- Allemand

Répartition des cours et activités

**5h de cours / semaine/ langue (au-delà de 3 élèves)
+ 5h minimum d'activités culturelles et pratique de la langue/ semaine / langue**

Dans le cas où le nombre d'élève minimum requis ne serait pas atteint :

3 élèves : 4 heures / semaine / langue

2 élèves : 3 heures de cours en duo / semaine / langue

1 élève : 2 heures de cours particuliers / semaine / langue

Dans ce cas de figure, les étudiants ont la possibilité de compléter leur apprentissage en intégrant gratuitement les cours de groupe du soir ou samedi matin (4h30 par semaine).

En plus des cours théoriques, les élèves seront amenés à participer à des activités d'ordre culturel pour lesquelles un rapport hebdomadaire par langue choisie sera à remettre aux professeurs concernés (visionner des reportages, films dans la langue étudiée, travail de recherche avec présentation orale, exposition à visiter, etc.)

Enfin, une lecture obligatoire par langue choisie est imposée. Un travail de fin d'année comprenant un résumé ainsi qu'une critique devra être remis sur chacune de ces lectures.

Conditions et inscription

Pour être admis(e) à la formation, le (la) candidat(e) devra avoir au minimum 17 ans accomplis et être en possession d'un diplôme d'humanités supérieures ou équivalent. Pour les candidats ne possédant pas ces diplômes, l'école se réserve le droit de leur faire passer un examen de maturité.

Les élèves et les animateurs recevront un règlement d'ordre intérieur. Un accusé de réception sera demandé à chacun.

Les cours donnés à l'école pourront être suivis en habits de ville.

Les deux dernières semaines de janvier seront réservées au blocus et aux examens écrits et le mois de juin au blocus et aux examens écrits et oraux de fin d'année.

La participation en classe, le travail à domicile, les activités, les stages, les examens écrits et oraux seront pris en compte pour la répartition des côtes et l'obtention du diplôme.

Académie des Langues ASBL

Tél: 065 36 45 36 – GSM: 0473 12 86 65– contact@acalangues.net – www.acalangues.net

Siège social: Rue de Nimy, 65 7000 Mons

Compte bancaire: BE81 0689 0097 4524

Minerval

Options	Tarif
Langues proposées : <ul style="list-style-type: none">➤ Anglais➤ Néerlandais➤ Italien➤ Espagnol➤ Allemand	1 langue : 1250 euros 2 langues : 2200 euros 3 langues : 3100 euros 4 langues : 4000 euros
25 % payables lors de l'inscription	

Le prix du minerval varie en fonction du nombre de langues choisies. Celui-ci comprend tous les frais généralement quelconques inhérents à ce type de formation.

Lors de l'inscription, nous vous demandons de verser un acompte équivalent à 25 % du minerval, la totalité de la formation devra être réglée au plus tard pour la fin de l'année civile. Aucune modification au programme des cours ne pourra être acceptée en cours d'année.

Les frais de scolarité comprennent :

- Les cours donnés au sein de l'Académie ;
- Les assurances,
- Les frais administratifs,
- Les éventuels frais afférents aux activités hebdomadaires
- Les syllabus
- Les photocopies

Conditions particulières

1. Accessibilité

Notre formation intensive de jour est accessible à toute personne ayant obtenu le certificat d'enseignement secondaire supérieur (ou équivalent). Dans le cas contraire, un test de maturité est à passer avant l'inscription.

Elle est accessible pour tous les niveaux (débutant, intermédiaire, avancé...).

Le participant inscrit à cette information bénéficie d'une réduction de 50 % sur nos cours collectifs pour adultes et 20 % sur nos cours particuliers.

2. Statut

Tout élève qui choisit un minimum de 2 langues pourra prétendre à une dispense à l'ONEM ou conserver ses droits d'étudiants avec maintien des allocations familiales.

3. Cours et horaires

Les élèves auront cours avec un professeur qualifié pour chaque langue choisie

Tout au long de l'année, la participation en classe, les différentes activités, stages et examens seront pris en compte pour la répartition des côtes et l'obtention du diplôme ;

Des examens écrits sont organisés en janvier et des examens écrits et oraux en juin.

Les périodes d'examens sont précédées d'une semaine de blocus en janvier et de 2 semaines en juin.

4. Diplôme

Chaque élève ayant réussi son année sera diplômé (minimum 60% pour la cote globale sans cote par langue sous les 50%). Celui-ci est propre à l'Académie des Langues (école privée) et n'est pas reconnu par la Communauté française.

5. Minerval

Le minerval (quel que soit le nombre de langues choisies) comprend tous les frais administratifs, les cours, les syllabus, les photocopies, les activités extrascolaires, les assurances, les sorties, les voyages, les éventuels cours de rattrapage... durant toute l'année scolaire.

Le paiement du solde est dû pour la date de la rentrée mais peut être étalé. Dans de cas, un plan d'échelonnement sera établi et devra être scrupuleusement respecté.